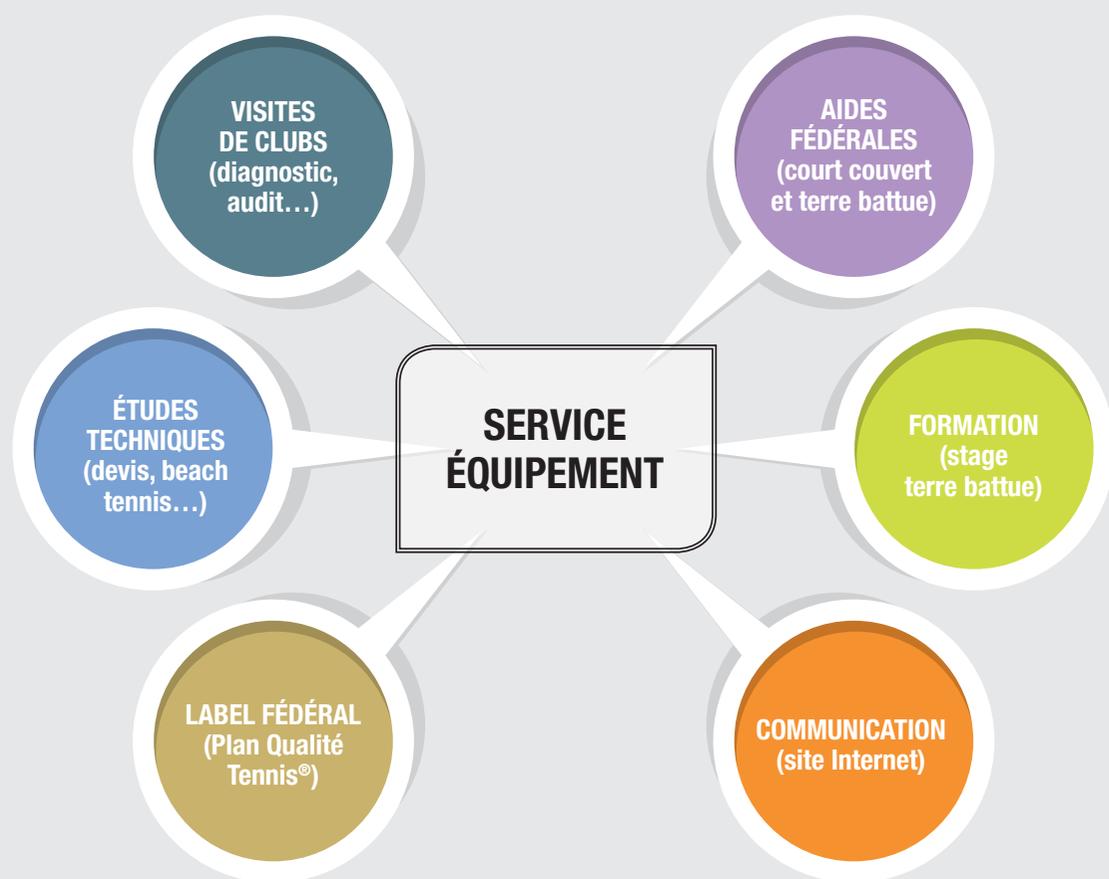


Un service pour conseil

Le service équipement de la Fédération Française de Tennis offre un service gratuit à l'ensemble des clubs affiliés, via les ligues, afin de les conseiller et de les accompagner, de l'entretien des terrains existants à la construction de nouveaux équipements. Présentation des domaines d'intervention du service.



Le service en bref

- 316 visites de clubs,
- 108 courts couverts aidés,
- 51 terres battues traditionnelles aidées,
- 216 études techniques (devis surface de confort, club house...),
- Organisation de journées à thème et de stages de formation (stage terre battue, formation à la carte).
- Certifié ISO 9001
- Intervention à titre consultatif dans des organismes spécialisés (Qualisport, Fedairsport...)

LES VISITES DE CLUBS

À la demande des ligues, un ingénieur se rend dans les clubs pour un diagnostic de l'état des courts en réalisant des sondages (court en terre battue), des relevés, et en constatant les différents désordres qui affectent les courts. Un rapport de visite est établi et envoyé aux clubs. Ces rapports sont souvent utilisés comme support afin de convaincre les collectivités d'engager des travaux d'entretien ou de rénovation.

EXEMPLE: vous avez besoin d'un diagnostic de vos terres battues car vous ignorez ce qu'il faut faire pour retrouver une jouabilité idéale. Nous réalisons des sondages de vos courts afin de vous expliquer en détail les travaux à réaliser.

AIDES FÉDÉRALES

Deux axes prioritaires en termes d'aide à l'équipement: les courts couverts et la terre battue traditionnelle. Un accompagnement technique avant travaux est proposé par le service équipement (visite sur site ou étude du dossier). Cet avis technique précède une éventuelle aide financière qui sera versée une fois les travaux terminés.

Contact

Contactez le conseiller en développement coordonnateur de votre ligue, qui transmettra votre demande aux ingénieurs du service.

Retrouvez la liste des CEDC sur:

<http://www.fft.fr/fft/clubs-et-ligues/ligues-et-comites-departementaux>

ler et accompagner



Rénovation de l'éclairage

ÉTUDES TECHNIQUES

Le service équipement peut donner un avis technique aux clubs qui souhaitent engager des travaux de rénovation, construction de court, éclairage, club house, beach tennis... Les devis ou autres documents (procédés de construction, qualifications, assurances...) sont analysés et un compte rendu est adressé aux clubs.

À la demande des ligues, le service équipement conseille clubs, mairies et architectes en amont de leurs projets de construction ou de réhabilitation.

EXEMPLE: vous avez un projet d'éclairage de vos courts extérieurs. Nous pouvons étudier les devis et les éléments techniques en votre possession et vous conseiller techniquement afin que votre éclairage respecte les normes fédérales.

LITIGES

Dans le cadre d'un litige entre un club ou une collectivité et une entreprise, le service équipement peut intervenir en réalisant un diagnostic des travaux réalisés. L'ingénieur du service rencontre ensuite l'entreprise et joue un rôle de médiateur entre les deux parties afin de trouver la meilleure solution possible.

EXEMPLE: Vous venez de réceptionner vos courts en terre battue et vous constatez que ceux-ci ne sont pas jouables trois jours après une averse. Nous pouvons réaliser une visite afin de constater les désordres, en expliquer les raisons et rencontrer l'entreprise afin de prévoir des travaux de remise en état.

AUDIT

À la demande des clubs et toujours via les ligues, le service équipement peut réaliser un audit complet de l'ensemble des installations d'un club – courts couverts et extérieurs, club house, vestiaires. Nous proposons, en relation avec le CED différents projets de développement de la pratique (beach tennis...) et apportons des précisions sur les normes qui fixent les conditions nécessaires à la pratique du jeu.

EXEMPLE: identification des besoins du club (axe de développement), état des lieux des installations, chiffrage du coût des travaux et programmation.

LE PLAN QUALITÉ TENNIS® : UNE MARQUE FÉDÉRALE

Depuis 2001, la Fédération Française de Tennis propose un label qualité pour les constructeurs de terrain de tennis (sols sportifs). Les entreprises référencées sous ce label sont auditées et vous garantissent des travaux réalisés "dans les règles de l'art" et dans le respect absolu des normes en vigueur. Aujourd'hui, seuls les sols sportifs (béton poreux, gazon synthétique...) sont régis par ce Plan Qualité Tennis, mais la volonté de la FFT est d'étendre ce label à d'autres domaines spécifiques, afin de sécuriser les clubs et collectivités dans les travaux qu'ils engagent : bâtiments, padel, beach tennis.

Retrouvez la liste des entreprises référencées PQT sur : www.fft.fr/fft/equipement/plan-qualite-tennis



LES JOURNÉES DE FORMATION

• **JOURNÉES DE FORMATION :** le service équipement propose des journées de sensibilisation ou de formation à la terre battue. Au mois d'avril, nous organisons à Roland-Garros et dans une ligue du sud de la France (non déterminée à ce jour) des formations afin de permettre aux clubs et aux communes de s'informer sur l'entretien, la rénovation et la construction de la terre battue traditionnelle et permettre ainsi que leurs propres courts soient toujours mieux remis en état.

• **STAGE TERRE BATTUE :** pour aller plus loin et acquérir une réelle expertise en la matière, un stage de 5 jours est organisé au mois de septembre à Amiens (ligue de Picardie). Lors de ce stage, des informations précises sont données, avec une réelle mise en pratique – remise en état de deux courts par les stagiaires. Ce stage est encadré par le responsable des terres battues de Roland-Garros.

Plus d'informations sur les dates et les inscriptions auprès de votre ligue.

LE SITE INTERNET DU SERVICE ÉQUIPEMENT

Vous y trouvez toutes les informations concernant les rénovations ou constructions de courts de tennis, la liste des balles homologuées, la liste des constructeurs référencés ou qualifiés, des articles techniques sur des domaines précis (éclairage LED, techniques de réfection printanière d'une terre battue...)

Site : www.fft.fr/fft/equipement